

Rapport d'évaluation

Plan d'action
UN PAS DE CÔTÉ



Février 2026

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise UN PAS DE CÔTÉ dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

UN PAS DE CÔTÉ			
Date d'adhésion au programme	07/06/2023	Date d'engagement dans le programme	25/08/2023
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	2 ans (2023-2025)		

Date de transmission du rapport de suivi	15/10/2025
Plan d'action évalué	1 ^{er} plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	08/2023-08/2025
Date de publication du rapport d'évaluation	02/2026

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre.

Ainsi, l'**analyse technique** du plan d'action est assurée par un bureau d'études mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, suffisant, exemplaire).

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise **des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action	4
I.1 Engagements préexistants.....	4
I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés.....	4
I.3 Cadre mis en place et description des actions	5
II. Evaluation	6
II.1 Synthèse de l'évaluation	6
II.1.1 Adéquation des informations fournies	6
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	6
II.1.3 Conclusion évaluative.....	6
III. Recommandations	7
III.1 Recommandations relatives à la significativité.....	7
III.1.1 Précision du plan d'action.....	7
III.1.2 Complément au plan d'action	7
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre	7

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	Implantation en Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, et Occitanie
Secteurs d'activité	Conseil en stratégie, spécialisé en transition écologique des PME et notamment en biodiversité
Chiffre d'affaires	Non connu
Nombre d'employés	1
Site web de l'entreprise	https://www.linkedin.com/company/unpasdecote/about/

I.1 Engagements préexistants

1. Les formations reçues par la fondatrice (sur l'agronomie, les sols, les forêts, le génie de l'environnement, l'aménagement du territoire et la supply chain)
2. Être référencée en tant que consultante « Biodiversity Progress » par le Label Lucie (elle peut donc accompagner les entreprises à l'obtention du label pour agir sur leurs enjeux biodiversité)
3. Animatrice et membre du CA de la fresque de la biodiversité
4. Membre de 2 associations :
 - a. L'association française d'étude des sols, formée aux indicateurs de qualité des sols forestiers
 - b. L'association Pro Silva, pour une sylviculture irrégulière à couvert continu

I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés

- Limitation des impacts directs liés au fonctionnement d'Un Pas de Côté sur la biodiversité
- Développement de la place de la biodiversité dans les activités de conseil d'Un Pas de Côté afin de renforcer l'implication de ses clients sur la biodiversité

I.3 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Le plan d'action proposé porte sur l'entité Un Pas de côté, son fonctionnement et son offre de conseil et formation. En effet, Un Pas de côté possède un réel pouvoir d'action sur son périmètre d'activité direct et un pouvoir d'influence sur ses clients.
-----------------------------------	---

Durée prévue pour la mise en œuvre	2 ans (2023-2025)
---	-------------------

Nombre d'actions cœur de métier	2	Nombre d'actions complémentaires	1
--	---	---	---

Actions cœur de métier	• 1. Sensibiliser et former les entreprises aux enjeux de la biodiversité • 2. Approvisionnements responsables en biens et services
-------------------------------	---

Action complémentaire	• 1. Soutien aux démarches et certifications en faveur d'une forêt métropolitaine riche en biodiversité et en faveur des produits bois locaux qui en sont issus
------------------------------	---

II. Evaluation

II.1 Synthèse de l'évaluation

II.1.1 Adéquation des informations fournies

Le formulaire de dépôt contient des analyses détaillées et adéquates, il est structuré et clair. Le rapport de suivi aurait gagné à fournir plus de détails concernant les moyens (financiers) et le temps alloués.

II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
Exemplaire	Exemplaire	Exemplaire	Exemplaire	Exemplaire

Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Exemplaire	Exemplaire	Exemplaire	Suffisant

II.1.3 Conclusion évaluative

Un Pas de Côté a bien identifié ses principaux enjeux liés à la biodiversité et déployé des actions cœur de métier pertinentes pour y répondre. L'entreprise a montré des efforts de réduction de ses pressions sur la biodiversité (notamment par les achats responsables), tout en concentrant une majeure partie des efforts sur l'accompagnement de ses clients aux enjeux Biodiversité - Entreprises. Le suivi a été quasi optimal (hormis les détails financiers à préciser), dans une démarche cohérente. Les objectifs ont été atteints, parfois même dépassés, tout en montrant de la transparence sur les ajustements apportés face à la réalité terrain. L'impact sur la biodiversité, bien qu'étant indirect sur les formations, reste important. La fondatrice a formé plusieurs dizaines de personnes à ces enjeux. Elle a également prouvé son impact positif sur le terrain grâce à son action autour de la sensibilisation sur les sujets forestiers en concertation locale.

III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.

III.1 Recommandations relatives à la significativité

III.1.1 Précision du plan d'action

Pour consolider son plan d'action, l'entreprise pourrait apporter les précisions suivantes :

- Les moyens financiers nécessaires, permettant notamment de mieux évaluer ensuite l'adéquation des moyens prévus avec les objectifs visés
- Une estimation du temps nécessaire pour la mise en œuvre des actions (calendrier prévisionnel)

III.1.2 Complément au plan d'action

Concernant l'action de formation à la biodiversité des clients de l'entreprise, il serait intéressant d'aller plus loin en cherchant à mesurer les impacts de cette action à plus long terme, par exemple en cherchant à évaluer les changements de pratique directement auprès des clients.

Par ailleurs, concernant l'impact de ses activités directes, Un pas de côté pourra compléter ses actions avec la création d'une charte de déplacements responsables afin de limiter ses impacts GES dus aux déplacements professionnels (enjeu identifié dans le diagnostic).

Enfin, pour faire suite aux réflexions de la fondatrice, il pourrait être pertinent de créer un comité de mission (ou « critical friend »), qui viendra challenger avec bienveillance l'engagement d'Un Pas de Côté, ses offres et ses perspectives. Cela apporterait un nouveau gage de crédibilité auprès des entreprises accompagnées et de l'écosystème partenarial d'Un Pas de Côté.

III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

Comme mentionné précédemment, il s'agira par la suite de préciser les moyens mis en place dans le cadre de la mise en œuvre des actions.

Enfin, pour des actions ayant un impact indirect sur ses clients, il pourrait être envisagé de chercher à mesurer l'impact de ses accompagnements de redirection et actions de sensibilisation dans le temps. L'entreprise cliente a-t-elle réduit ses impacts sur ses principaux facteurs d'érosion ? A-t-elle réussi à impliquer ses collaborateurs sur des challenges biodiversité ?